

d'esprit hostile à la participation de jeunes clercs à ces expéditions lointaines, provenant sans doute du souci, assez compréhensible de la part d'abbés et de supérieurs d'ordres, de ne point voir se tarir le recrutement. M. C. étudie également le sort qui a été fait à ces visions dans les collections d'*exempla* et dans la littérature scandinave. J'ai été un peu surpris d'apprendre que, contrairement d'ailleurs à ce qui se passe pour Gunthelm, « in most medieval visions, the visionary was earnestly required by his conductor to publicize what he had seen » (p. 130). J'avais plutôt gardé jusqu'ici une impression toute différente. Il faut bien se rendre compte que le fait d'introduire une défense de divulgation — défense qui n'est connue que parce qu'elle est enfreinte — est un procédé élémentaire destiné à certifier la véracité d'un récit à juste titre incroyable, un de ces indices qui non seulement témoignent du caractère artificiel d'une production mais qui surtout nous prouvent que l'auteur lui-même n'était pas dupe. En ce qui concerne l'édition de ces pièces, un critère pour le choix des variantes, intéressant et semble-t-il inaperçu par M. C., nous est offert par la prose rythmée. Ainsi, p. 109b, je choisirais *letificat*; p. 113 h, *fiduciam*. Il y a aussi quelques inversions de mots probables. H. S.

— La grande entreprise à laquelle s'est voué Dom Jean LECLERCQ exige de nombreux et patients travaux préliminaires de déblaiement. Tirant habilement parti d'une expérience unique de la tradition manuscrite bernardine, il restitue à Nicolas, un des secrétaires les plus actifs de S. Bernard, une série de sermons attribués parfois à son maître : *Les collections de sermons de Nicolas de Clairvaux* (dans *Revue bénédictine*, 1956, t. LXVI, p. 269-302). Deux constatations ressortent aussi de cet exposé : d'abord une nouvelle confirmation du sens critique remarquable de Mabillon, ensuite une illustration intéressante de la loi de la correspondance du style et de la personnalité : la fatuité et la duplicité de Nicolas se reflétant parfaitement dans l'affectation et le clinquant de sa prose. H. S.

— Les travaux de Mabillon, de Dom Wilmart et de l'abbé Adam, etc., ont restitué à Guillaume de St-Thierry les œuvres qui lui reviennent, en particulier cet écrit qui, attribué d'ordinaire à S. Bernard, a connu la plus large diffusion au moyen âge et depuis, sous les divers titres de *Traité sur la vie solitaire*, *Lettre d'or*, *Épître aux Frères du Mont-Dieu*. L'ancien abbé bénédictin, retiré à Signy au milieu des moines blancs, le rédigea au soir de sa vie, après un séjour chez les chartreux nouvellement établis dans le diocèse de Reims. On ne cherchera pourtant pas dans la *Lettre d'Or* le sommet de la vie spirituelle de Guillaume, en ce sens que d'autres écrits s'avèrent à cet égard plus révélateurs, son *Commentaire du Cantique* par exemple. Elle se recommande à un autre titre, qui justement lui a valu sa fortune : l'exposé parfaitement clair d'une doctrine parvenue à sa maturité, et dans ses conceptions, et dans son expression. Adressée aux solitaires, plus spécialement aux novices, elle se propose de les encourager dans leur vocation, et, à cet effet, elle leur trace les étapes d'une ascension par les degrés des trois états, animal, raisonnable, spirituel. Le traité proprement dit s'accompagne d'une épître dédicatoire, et d'un billet d'envoi faisant l'hommage, aux chartreux, des autres écrits de Guillaume. Bien des fois déjà ce texte a été imprimé, dans le latin original ou dans une traduction. Mais il

fallait une singulière connaissance de la doctrine de Guillaume pour mettre en valeur le traité et en donner l'intelligence exacte. Depuis des années le R. P. Déchanet analyse les œuvres et recherche les sources : il a éclairé d'un jour nouveau la pensée de Guillaume et sa place dans l'histoire. D'autre part, l'étude de la tradition manuscrite, en particulier celle du ms. de Charleville, a préparé l'édition critique et l'histoire du texte. Livres et articles nous ont déjà fait connaître le sujet, mais nous attendons encore l'édition de la *Lettre d'or* avec l'explication de tous les problèmes qu'elle soulève, du point de vue littéraire comme du point de vue doctrinal. En prémices de ce gros travail, nous avons aujourd'hui une traduction française : *Guillaume de Saint-Thierry, Lettre d'Or aux Frères du Mont-Dieu*. Introduction, traduction... par le R. P. J.-M. DÉCHANET, O.S.B. (Bruges-Paris, Desclée de Brouwer, 1956. In-8, 188 p. Fr. fr. 480), dont le double mérite sera de suivre du plus près un texte latin soigneusement préparé, et de s'accompagner du minimum d'indications requises pour une bonne intelligence de l'A. : introduction, titres et sous-titres, notes brèves. Les familiers de Guillaume retrouvent volontiers un ami ; ceux qui le connaissent moins bien sont à même de comprendre et savourer, en son œuvre peut-être la plus parfaite, l'un des écrivains les plus intéressants de ce XII<sup>e</sup> s., si riche en auteurs spirituels. Dom J. HOURLIER.

— La littérature récente sur Isaac de l'Étoile (*de Stella*) fait l'objet d'un aperçu synthétique d'AM. VAN DEN BOSCH et R. DE GANCK, *Isaak van Stella in de wetenschappelijke Literatuur* (dans *Cîteaux in de Nederlanden*, 1957, t. VIII, p. 202-218). Trois points sont mis en évidence : la biographie de ce cistercien anglais (ca. 1110-ca.1168) ; sa théologie, particulièrement sa doctrine ecclésiologique ; sa philosophie, c.-à-d. son enseignement psychologique. Les chercheurs des dernières années se sont efforcés de retrouver les sources de la doctrine d'Isaac. Ils ont proposé, outre S. Augustin, Platon, Proclus, Chalcidius, le Pseudo-Aréopagite, Scot Érigène. Les AA. concluent qu'il sera toujours difficile de ranger Isaac dans une des écoles théologiques ou philosophiques du XII<sup>e</sup> s. Mais on peut affirmer, malgré l'affaire de Gilbert de la Porrée, que l'ordre de Cîteaux laissait à ses adeptes toute liberté en matière philosophique, qu'il était ouvert aux courants venant de toute part. P. G.

— La conception qu'Abélard se faisait du péché marque une réaction violente contre une morale trop préoccupée d'objectivisme et ne voyant dans la faute que l'aspect d'infraction juridique. Elle fit l'objet, à l'époque, de discussions et de censures, mais elle exerça une profonde influence sur la réflexion théologique ultérieure et marque donc une étape notable dans l'histoire de la morale scolastique. L'établissement d'une définition propre du péché et l'exclusion des déterminations incorrectes constituent les deux pôles, positif et négatif, autour desquels peut s'organiser la doctrine abélardienne du péché. Laissant le premier point pour une publication ultérieure en préparation, M. l'abbé Robert BLOMME, *A propos de la définition du péché chez Pierre Abélard* (dans *Ephemerides theologicae lovanienses*, 1957, t. XXXIII, p. 319-347), montre en quoi et pourquoi, d'après le célèbre professeur, le péché se distingue de la volonté mauvaise, de la concupiscence ou de l'acte volontaire. Cette